



ABBAYE DU GRAND DISTRICT

LES NOBLES CŒURS – 1860 AIGLE

L'Abbaye du Grand District, les Nobles Cœurs d'Aigle, a été fondée le 26 octobre 1990, à la suite de la fête du 400^e anniversaire de l'Abbaye du Tir de Bourgeoisie, dite Abbaye des Mousquetaires d'Aigle, à l'Ascension 1990.

A cette occasion, toutes les sociétés de tir d'Abbaye du Canton et celles de la SVC tirant au stand du Fahy à Aigle ont été associées à cette grande fête et ont pu participer à la manifestation et au tir des invités.

La société de tir SVC des Sous-officiers et Guidon d'Aigle était représentée par plusieurs groupes de dames.

A l'issue de ce grand rassemblement avec plus de 700 participants, la gente féminine a été unanime en déclarant « *c'est dommage que nous ne puissions pas prendre part à une fête d'Abbaye* ». Le soir même au plus profond d'un carnotzet un groupe d'amis a décidé de créer une abbaye mixte. Le 21 juin 1990, un comité provisoire était nommé et le 26 octobre notre abbaye a été fondée.

Elle est mixte et a pour buts, entre autres : de créer ou de resserrer les liens d'amitié, qui doivent unir tous les citoyennes et citoyens suisses, pour le maintien des sentiments patriotiques, mais aussi de cultiver et de développer l'art du tir comme un exercice pacifique et de délasserment, et au besoin pour le maintien de l'honneur et de l'indépendance de la patrie. Les conditions d'admission au sein de la société sont définies par les statuts : être citoyen (ne) suisse, avoir 16 ans dans l'année courante, payer sa contribution d'entrée, Fr. 150. -- et Fr. 50. -- pour les filles et fils de membre et se soumettre aux statuts et règlements de la société. L'admission des nouveaux membres est du ressort du Conseil, après présentation d'une demande le jour de la fête. Elle est soumise à la ratification de l'assemblée générale. La société possède un drapeau qui se présente ainsi : «Abbaye du Grand District, Les Nobles Cœurs». On trouve aussi sur cette face le sigle de la société, à savoir deux cœurs juxtaposés. Dans le premier cœur, les armoiries de la ville d'Aigle, dans le second, deux tireurs stylisés, homme et femme (voir ci-dessus). Sur l'autre face du drapeau, également bleu avec liseré blanc : au centre, les écussons aiglon et vaudois et sur le pourtour les armoiries des quinze communes du district. La fête est annuelle, les tirs ayant lieu le vendredi et le samedi au Stand intercommunal des Grandes Iles d'Amont à St-Triphon et la parade le dimanche matin, à 11 heures, devant l'Hôtel de ville d'Aigle, toujours le dimanche suivant celui du Jeûne fédéral. La tenue de ville est alors de rigueur, avec port du brassard pour les hommes et une broche pour les dames (avec les deux cœurs). Le tir se fait sur trois cibles différentes : à la cible société, 5 coups à 100 points, classement alternatif : addition des points – coup centré; un prix pour chaque tireur, les six premiers étant couronnés. Un tireur en catégorie A, arme libre et fusil standard et cinq tireurs avec l'arme d'ordonnance. A la cible Nobles Cœurs, deux cœurs juxtaposés, 3 coups d'essai marqués et ensuite 5 coups, coup par coup, toujours à 100 points. Le tireur ne connaît pas son résultat. Le Classement est établi à l'addition de la passe de la femme et de l'homme. Les trois premiers couples sont couronnés. Le membre déjà couronné en couple cède sa couronne à la cible société au tireur suivant. A la cible royale, il y a une passe de trois coups à 100 points et la répartition est immédiate. Pour chaque cible, il y a possibilité d'obtenir la distinction. Actuellement, il s'agit des tableaux du peintre Frédéric Rouge, Bourgeois d'honneur de la ville d'Aigle. Enfin, il y a deux

«Roi du tir», un pour chaque catégorie, à l'addition des cibles Société, Nobles Cœurs et des deux meilleures passes à la cible Royale.

Au 19 avril 2013, la société compte 143 membres, soit 51 dames et demoiselles et 92 hommes, issus de 81 familles différentes. Nous relevons : 14 Tauxe; 5 Perréaz, 4 Ansermoz, Chabloz, Gaud, Moreillon, etc.

Lors de son assemblée générale du 19 avril 2013, l'Abbé-président François Tauxe a remis son mandat après 23 ans d'activité.

Le Conseil de l'Abbaye des Nobles Cœurs est le suivant :

Abbé-président	Croset Jean-François
Lieutenant d'Abbé	A définir
Greffière	Vallélian Fabienne
Trésorier	Lüthi Adrien
Membres	Chabloz Albert
	Tauxe Roger
	Défago Isabelle
	Lüthi-Blatti Fabienne
	Wulf Marc
	Busset Pierre-Alain Commandant de parade
	Chabloz Gérald Banneret
	Vacant

Pour de plus amples renseignements, prière de bien vouloir prendre contact avec :

Jean-François Croset, ch. des Salines 30 – 1860 AIGLE

Privé 024 466 32 11 Fax 024 466 32 24 Portable 079 505 14 07

Email jean-francois.croset@vtg.adm.ch